

Une gestion concertée pour le bassin versant de l'Huveaune

50 acteurs ont signé hier un Contrat de rivière après deux ans de travaux

Elle court sur près de 50 kilomètres entre le massif de la Sainte-Baume et la baie de Marseille : l'Huveaune traverse ainsi 27 communes, et son bassin versant est l'affaire d'une population de plus d'un million d'habitants. C'est une étape importante de l'histoire de ce fleuve qui vient de se jouer hier à Aubagne, puisque 50 signataires y étaient réunis pour concrétiser le Contrat de rivière du bassin versant de l'Huveaune, outil indispensable d'une gestion concertée et pérenne des enjeux de l'eau à l'échelle du bassin versant.

Depuis 2011, le Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune (SIBVH) s'est engagé dans cette démarche de construction (lire

"18 millions d'euros d'études et de travaux sur la période 2015-2017"

ci-contre), avec les nombreux acteurs concernés par les enjeux liés à la gestion de l'eau sur le territoire : les collectivités territoriales dont les communes, l'Etat et ses établissements publics, et les usagers, associations et organisations professionnelles, représentés au sein du Comité de rivière, instance de pilotage de la démarche.

Quand le maire d'Aubagne et hôte du jour, Gérard Gazay, parlait hier d'"acte fondateur", Danièle García, maire d'Auriol et présidente du Comité de rivière, saluait "un grand jour où co-financiers et porteurs d'actions s'engagent pour améliorer la qualité des eaux et des milieux, gérer la ressource en eau, faciliter la gestion des risques et valoriser le bassin versant".

En effet, un certain nombre d'actions opérationnelles sont

inscrites au contrat pour chacun de ces enjeux, avec un plan de financement, soit "18 millions d'euros d'études et de travaux sur la période 2015-2017", précise la présidente. Des actions qui viseront d'une part à reconquérir la qualité des milieux aquatiques (réduction des pollutions en tous genres, état des berges), d'autre part à gérer les ressources en eau, mais aussi à construire une stratégie de réduction du risque inondation, en lien avec la gestion des eaux pluviales et les politiques d'urbanisation, et enfin à valoriser le bassin versant : aménagement des berges, création de parcours pédagogique, implication de la population par des actions de sensibilisation et des rendez-vous festifs comme les Fêtes de l'Huveaune...

En somme un véritable "défi" pour le territoire, comme le fai-

sait remarquer Sylvia Barthélémy, présidente de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, dont l'ensemble des 12 communes se trouvent sur le bassin versant : "Cette rivière, ses affluents, ont façonné notre histoire collective, soulignait-elle. Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, comme beaucoup de territoires, est et reste ce que ses cours d'eau en ont fait..."

Maîtres d'ouvrage

Ainsi dans le cadre du contrat, l'Agglo porte un plan d'action de 8M€ - extension de la station d'épuration d'Auriol Saint-Zacharie, lancement du schéma directeur d'assainissement par la Société publique locale l'Eau des collines, travaux sur les réseaux, actions de prévention...

De même l'Agence de l'eau



En présence du représentant du Préfet de Région, de nombreux maires du bassin versant et élus du territoire, le Contrat de rivière pour l'Huveaune a été signé hier à Aubagne.

/ PHOTO FR.G.

apportera près de 6M€ de financement, et sa déléguée régionale, Gaëlle Berthaud soulignait les deux points majeurs du contrat : "la concertation, et le fait qu'il intègre la compétence qui en 2018 sera celle des communes de la gestion des milieux aquatiques et du risque inondation". Sans oublier la Région, le Département, la Communauté urbaine de Marseille, les communes du bassin et de nombreux acteurs encore qui sont, chacun à leur échelle et dans leur domaine, les maîtres d'ouvrage des actions proposées.

Le Contrat de rivière ainsi concrétisé hier à Aubagne sera partie intégrante du Contrat de baie qu'ont signé hier les acteurs de la Métropole marseillaise.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

LA PHOTO DU JOUR



Les Misérables au théâtre Comœdia Le Théâtre du Kronope présentera Les Misérables de Victor Hugo, au Comœdia le 12 décembre - une représentation scolaire sera proposée le vendredi 11 décembre à 14h30. Créer Les Misérables, c'est faire le portrait d'une époque, d'un milieu social, humain et cruel tout en défendant un théâtre populaire. Sur fond de crise, de trouble social, le désarroi populaire est grandissant, la lutte des classes est là, la misère semble se propager comme une épidémie. Le Kronope a décidé de s'attaquer à ce grand texte classique tout en gardant l'esthétique baroque et marquée qui fait la marque de fabrique de cette compagnie. On pense Comœdia dell'arte, gros rire et bouffonneries mais derrière la canaille grotesque et savoureuse, le drame et l'amour avancent à visage découvert. Dans les ruelles sombres et mystérieuses de Paris, 6 comédiens, à la fois acrobates et danseurs, se partagent une cinquantaine de rôles pour se mettre au service d'une œuvre foisonnante.

Infos et réservations : 04 42 18 19 88

/ PHOTO DR

13-16 NOVEMBRE 2015

SALON DE L'AUTO

3^{ÈME} ÉDITION

MARSEILLE PROVENCE

PARC CHANOT

4 JOURS

42 MARQUES

650 VEHICULES

QUI DIT MIEUX !



Du risque à l'environnement

Les crues de l'Huveaune de 1935, 1960 et surtout celle de 1978 sont inscrites dans la mémoire de bien des habitants de la région. Elles ont causé des dégâts considérables tant du point de vue humain que financier. Le Syndicat intercommunal de l'Huveaune a été créé en 1963 dans ce contexte, sous l'impulsion notamment de Jean Tardito, à l'époque maire d'Aubagne, qui était d'ailleurs président hier et qui le présida de 1971 à 2008. Soucieux des problématiques de qualité de l'eau, le SIH, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, les services de l'Etat, le Conseil régional et les Conseils généraux des Bouches-du-Rhône et du Var, s'est engagé au cours des années 2000 dans la mise en place d'un contrat de rivière pour le bassin versant de l'Huveaune.

L'AGENDA

AUJOURD'HUI • De 9h à

12h30 et de 14h30 à 19h Ouvert du lundi au samedi, à la boutique culturelle "Créations du sud", 3, avenue Loulou Delfieu, accueille une exposition sur la célèbre cigale-Louis Sicard (qui a 120 ans) et ses autres représentations artistiques. Entrée libre.
→ Contact au 04 86 18 33 42.

• De 10h à 12h et 14h à 18h

Ouvert du mardi au dimanche, Cité de l'art santonnier, Thérèse Neveu, 4 cour de Clastre, exposition "De Scappino à Scappino... La commedia dell'arte" organisée par les Ateliers Thérèse.

monde de fracture" : photographies de Edouard Elias, journaliste; "Couvre-chefs" de Alain Le Borgne et Bernadette Genée. Entrée gratuite.
→ Contact au 04 42 18 12 41.

• De 10h à 20h Du mardi au vendredi, au Centre d'Art des Pénitents noirs, exposition "Marcel Pagnol de l'encrier au projecteur".
Entrée libre.
→ Contact au 04 42 18 17 26.

• De 14h30 à 18h Au Parc des 3 diamants, grand Jeu Haloween Inter-quartier.
→ Contact : Vie des quartiers au